

J.-B. SAY

ET

LES ORIGINES DE L'INDUSTRIALISME

PAR

Edgard ALLIX

Extrait de la *Revue d'Economie politique*, 1910.

LIBRAIRIE
DE LA SOCIÉTÉ DU
RECUEIL SIREY
22, Rue Soufflot, PARIS-5^e
L. LAROSE ET L. TENIN, DIRECTEURS

—
1910

à mon ami Besnier
comme souvenir

EJ

J.-B. SAY

ET

LES ORIGINES DE L'INDUSTRIALISME

PAR

Edgard ALLIX

Extrait de la *Revue d'Economie politique*, 1910.

LIBRAIRIE
DE LA SOCIÉTÉ DU
RECUVEIL SIREY
22, Rue Soufflot, PARIS-5^e
L. LAROSE ET L. TENIN, DIRECTEURS

1910

J.-B. SAY ET LES ORIGINES DE L'INDUSTRIALISME

L'« industrialisme » saint-simonien a fait, au cours de ces dernières années, l'objet de plusieurs travaux. Après les ouvrages d'ensemble de MM. Weill et Charléty¹, les études de M. E. Halévy² sont venues notamment relever les points de contact entre le système de Saint-Simon et la théorie libérale exposée dans le *Censeur européen* de Charles Comte et Dunoyer. En 1817, « Saint-Simon, Augustin Thierry, Charles Comte, Dunoyer découvrent en même temps que la politique positive, c'est l'économie politique, telle qu'Adam Smith et J.-B. Say en ont posé les principes »³.

Nous nous proposons de déterminer ici la contribution de J.-B. Say à l'industrialisme et de montrer qu'elle est beaucoup plus directe qu'on ne se l'imagine souvent. La thèse industrialiste ne s'inspire pas simplement de l'esprit général des doctrines de Smith et de Say ; elle est déjà contenue, à l'état latent, au moins quant à ses éléments essentiels, dans le *Traité* de Say. C'est ce que nous voudrions établir en analysant le traité à ce point de vue et en rapprochant les théories du *Censeur* et de Saint-Simon.

J.-B. Say est une victime d'Adam Smith. A force de ne voir en lui que le vulgarisateur de la *Richesse des nations*, on a fini par oublier la valeur originale et la portée de son œuvre, dont la signification historique est pourtant considérable, s'il est vrai qu'elle a eu, comme nous le croyons, une part fondamentale au mouvement des idées politiques et économiques en France, sous la Restauration.

I

On a reproché plus d'une fois à J.-B. Say⁴ de n'avoir guère considéré l'économie politique que comme une théorie de la pro-

¹ G. Weill, *Saint-Simon et son œuvre*, Paris, 1894 ; Charléty, *Essai sur l'histoire du saint-simonisme*, Paris, 1896.

² Deux articles de la *Revue du Mois* : La doctrine économique de Saint-Simon (10 décembre 1907) ; La doctrine économique des saint-simoniens (10 juillet 1908).

³ E. Halévy, *loc. cit.*, *Revue du Mois*, 1907, IV, 647.

⁴ Cette étude est extraite d'un travail en préparation sur *J.-B. Say et la formation de la doctrine économique libérale en France*.

duction et d'être tombé dans une sorte de « matérialisme » économique, plus soucieux de la multiplication des produits que de la condition morale des hommes.

Sans vouloir examiner en ce moment la valeur de ce dernier procès de tendance, on doit convenir que, malgré la généralité de son titre et de son sous-titre, le *Traité d'économie politique*, auquel Say doit la meilleure part de sa célébrité, est surtout un traité de la formation des richesses. La répartition n'y fait l'objet que d'une esquisse sommaire. Say aperçoit sans doute, avec une perspicacité dont l'école libérale ne fera pas toujours preuve au même degré, les questions brûlantes qui s'y rattachent : « Est-il bien sûr que la part des produits de la classe la plus nombreuse soit exactement proportionnée à la part qu'elle prend dans la production »¹? Il marque, d'une touche rapide mais énergique, la situation défavorable de l'ouvrier dans le partage du revenu social². Mais il signale le fait sans y insister. Il est visible que là n'est pas l'objet essentiel de ses préoccupations et que pour lui — comme il le dira du reste lui-même —, l'étude de la production est plus importante que celle de la répartition³. De même, la consommation ne l'intéresse guère que dans ses rapports avec la production. Il développe avec abondance la distinction à établir entre la consommation destructive et la consommation reproductive, pour faire l'éloge de l'économie qui accumule les capitaux et pour blâmer les prodigalités publiques ou privées qui les dissipent.

Or, c'est précisément ce caractère de son œuvre, dont ses détracteurs lui feront plus tard grief, qui a saisi l'esprit des contemporains. J.-B. Say lui doit l'influence qu'il a exercée sur sa génération.

Chaque époque renferme un certain nombre d'aspirations, dont elle n'a qu'une obscure conscience, tant qu'elle n'est pas parvenue à les formuler et à les condenser dans une idée dominante. Les

¹ *Traité*, 1^{re} édit. (1803), I, p. 97.

² « Le maître et l'ouvrier ont bien également besoin l'un de l'autre, puisque l'un ne peut faire aucun profit sans le secours de l'autre; mais le besoin du maître est moins immédiat, moins pressant... Il est bien difficile que cette différence de position n'influe sur le règlement des salaires... Ajoutez qu'il est bien plus facile aux maîtres de s'entendre pour tenir les salaires bas qu'aux ouvriers pour les faire augmenter ». *Traité*, 1^{re} édit., II, p. 242-243. — Cf. I, 277. « Les chefs d'entreprises exercent un monopole non seulement à l'égard des consommateurs, mais encore, et par d'autres causes, à l'égard des ouvriers et de plusieurs agents de la production ».

³ *Oeuvres diverses*, édit. Guillaumin, p. 274-275 (examen critique de M. Mac-Culloch) et p. 418 (lettre à Ricardo).

systèmes sont une nécessité pour l'esprit humain. Les tendances confuses d'une société ne prennent corps qu'en s'organisant autour d'une théorie qui les met en relief.

En 1815, la France, épaisse par l'effort le plus colossal qu'une nation ait jamais fourni, éprouvait un immense besoin de liberté et de tranquillité. Quinze années de luttes meurtrières, terminées par la défaite et l'invasion, un régime de caserne étendu à la vie civile par les fonctionnaires impériaux, lui avaient inspiré l'horreur de la guerre et la haine des abus du pouvoir. Le pays voulait être à jamais débarrassé de ce que les publicistes appelaient « un gouvernement militaire », et l'on peut dire que c'est à cette date que remonte, en France, la première explosion d'antimilitarisme.

Mais, à cette formule honnie du « gouvernement militaire », il fallait substituer une formule nouvelle. Et c'est à l'économie politique que le libéralisme alla la demander. Il résuma les ressentiments et les aspirations de la France en deux idées dont l'antithèse devait flétrir le passé et orienter l'avenir : *destruction — production*.

Aux gouvernements destructeurs de richesses, qui ne s'entretiennent que par la conquête et la spoliation, il opposa les régimes producteurs, qui s'enrichissent par le travail et l'industrie et qui respectent la propriété et la liberté, parce qu'elles sont les conditions indispensables de la production : aux régimes qui coûtent, les régimes qui rapportent.

Ce fut, en son temps, le mérite de J.-B. Say de lancer dans la circulation cette idée féconde de « production » qui, pendant près de vingt années, sera, à elle seule, un programme économique et un programme *politique*.

Sans doute Say, ici comme en maint endroit, a puisé en partie son inspiration dans l'œuvre d'Adam Smith. Dans le remarquable chapitre qu'il consacre à l'auteur de la *Richesse des nations*, M. Rist¹ fait observer que « rien n'est plus faux que de présenter Smith, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, comme un précurseur ou un annonciateur de l'industrialisme et de l'opposer par ce côté aux physiocrates considérés comme défenseurs de l'agriculture ». Certes Adam Smith, comme le dit M. Rist, tient par toutes ses fibres

¹ Ch. Gide et Ch. Rist, *Histoire des doctrines économiques*, p. 74 et suiv., Paris, Larose, 1909.

à l'agriculture; les idées physiocratiques réapparaissent à chaque instant sous sa plume, et, à aller au fond des choses, il semble qu'il apporte souvent aux doctrines de Quesnay une rectification plusôt qu'une réfutation¹. Mais il faut aussi se rendre compte de ce que les contemporains ont vu dans son œuvre et de ce qu'ils en ont retenu. Or, il n'est pas douteux que le côté physiocratique leur en a totalement échappé, si bien même que Germain Garnier lui reprochera d'avoir été « trop soigneux d'éviter toute ressemblance avec les économistes français ». Il leur apparaît comme l'adversaire du « système agricole ». Ce qui les frappe, c'est le grand principe du début que « le travail annuel d'une nation est le fonds primitif... » et l'idée que, par le travail et les arts de la paix, les peuples libres peuvent s'élever à une prospérité sans cesse grandissante².

Vital Roux, dans son livre *De l'influence du gouvernement sur la prospérité du commerce* (1800), en se vantant d'appliquer les principes « que l'immortel Schmidt (*sic*) a si bien développés dans

¹ Il admet, comme Quesnay, la supériorité de l'agriculture sur l'industrie, parce que, dans le travail agricole, la force de la nature collabore avec celle de l'homme et donne naissance à une plus-value qui fournira la rente (*Rich. des nat.*, liv. II, ch. V). La valeur des produits industriels reconstitue simplement la valeur des éléments nécessaires du coût de production. L'analyse est la même que celle des physiocrates et A. Smith se borne simplement à montrer que là où ils n'avaient vu qu'une opération stérile, il y a une reconstitution de valeurs détruites; et par suite, une production nouvelle. M. H. Denis, dans son *Histoire des systèmes économiques et socialistes*, a excellemment résumé la conception de Smith sur ce point : « L'agriculture accroît la valeur en accroissant la quantité de matière; l'artisan conserve la valeur en transformant la matière ». I, 258.

On relève aussi, d'ailleurs, dans le *Traité* de Say, un développement qui détonne avec tout le reste, et dont la présence ne s'explique que par la reproduction irréfléchie d'un texte d'Adam Smith. C'est le passage relatif aux « emplois des capitaux les plus avantageux pour la société » (*Traité*, 1^{re} édit., II, p. 329, maintenu dans les éditions suivantes). Say y expose que le capital le plus avantageusement employé pour une nation est celui qui féconde l'industrie agricole, *parce qu'il provoque à la fois le pouvoir productif des terres du pays et du travail du pays*. Il admet, comme Smith, que les capitalistes ont un penchant naturel à diriger leurs capitaux d'abord vers l'agriculture, de préférence à tout autre emploi.

² Notons que cette idée tombe, en France, dans un milieu merveilleusement préparé à l'accueillir. Les arts mécaniques, déjà réhabilités par d'Alembert, dans le *Discours de l'Encyclopédie*, sont l'objet d'un véritable engouement pendant la Révolution. La confiance est sans bornes dans le progrès des découvertes scientifiques et de leurs applications pratiques. On est frappé aujourd'hui de la place que les articles de technique industrielle tiennent dans une revue comme la *Décade*. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale est fondée à cette époque. Cf. Picavet, *Les Idéologues*, chap. I^{er}, *passim*.

son ouvrage », écrit déjà : « l'ambition qui porte les nations barbares à la dévastation, à la guerre, inspire aux commerçants l'amour de leur patrie. Le bonheur des uns est dans la destruction, la félicité des autres est dans la prospérité de tous ».

Mais c'est J.-B. Say qui va contribuer, plus que tout autre, à faire connaître Smith en France, et qui va, surtout, corriger et élargir sa théorie de la production. « La question de la production, dit Destutt de Tracy¹, a été traitée par beaucoup d'hommes habiles, à la tête desquels on doit placer Turgot et Smith, mais, suivant moi, personne n'y a répandu plus de lumières que M. Say, l'auteur du meilleur livre que je connaisse sur ces matières ». Beaucoup de personnes, parmi la classe éclairée, n'ont pas lu la *Richesse des nations* ; il en est peu qui n'aient lu le *Traité*. C'est là qu'elles puiseront leur foi dans l'avenir de la production et dans la mission sociale et politique de l'industrie.

II

Les théories économiques de Say semblent, en effet, ouvrir aux producteurs des perspectives illimitées. Dès le début, il pose une loi de la valeur qui recule presque à l'infini les bornes de la production : *les richesses sont les choses qui ont une valeur*, et la valeur se fonde — il dira même souvent : se mesure — sur l'*utilité*². Il prend soin de nous dire que, tant qu'on a cru avec les Physiocrates, que toute richesse provenait exclusivement de la terre, on devait penser que les moyens d'étendre et d'accroître les richesses étaient très bornés³. Adam Smith, lui-même, qui voyait dans le travail la source exclusive de la valeur, s'est mis dans l'impossibilité de rendre compte des extraordinaires progrès de l'industrie humaine. « Smith s'est donné beaucoup de peine pour expliquer l'abondance des produits dont jouissent les peuples civilisés, comparée avec la pénurie des nations grossières, et nonobstant la multitude de désœuvrés et de travailleurs improductifs dont fourmillent nos sociétés »⁴. Il a dû faire appel à la division du tra-

¹ *Éléments d'idéologie*, 1815, t. IV, *Traité de la volonté*, p. 161.

² Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'erreur de cette proposition : richesse = valeur d'échange = utilité, sur laquelle est construite toute la doctrine de Say.

³ Le passage apparaît dans la 2^e édit. du *Traité*, 1814, I, p. 19.

⁴ Passage également ajouté à la 2^e édit., I, p. 30.

vail, à laquelle il s'est trouvé contraint d'attribuer une sorte de vertu miraculeuse. Sa doctrine de la valeur l'obligeait, en effet, à ne voir dans la richesse que le fruit des combinaisons du travail humain.

S'il avait compris que la valeur provient simplement de l'utilité, il aurait vu que l'action de la Nature est, elle aussi, productive d'*utilité* et, partant, de valeur¹ : « la Nature est presque toujours en communauté de travail avec l'homme et ses instruments, et dans cette communauté nous gagnons d'autant plus que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux, qui est nécessairement coûteux, et que nous parvenons à faire exécuter, au moyen des services gratuits de la Nature, une plus grande part des produits »².

Tous les « systèmes » sont donc tombés dans la commune erreur de restreindre arbitrairement les possibilités d'enrichissement. Les classes productrices sont plus nombreuses que ne le pensent les physiocrates : l'industrie manufacturière, l'industrie commerciale et celle des transports, les professions libérales, créent de l'utilité, c'est-à-dire de la richesse, aussi bien que l'agriculture, et les contemporains de Say considéreront comme une de ses plus belles démonstrations celle de la productivité du commerce. Les « fonds » productifs ne se bornent pas à la terre ou au travail : nature, travail, capital fournissent au même titre leur apport à la création de l'utilité.

Voilà la « grande découverte » de l'économie politique — « ce qui la rend précieuse à jamais » — : c'est d'avoir montré qu'on peut « créer de toutes pièces la richesse »³. Les sources de la productivité sont immenses et à portée des hommes : ils n'ont qu'à savoir et à vouloir. « Les richesses, qui consistent dans la valeur que l'industrie humaine, à l'aide des instruments qu'elle emploie, donne aux choses, sont susceptibles d'être créées, détruites, d'augmenter, de diminuer dans le sein même de chaque nation... selon la manière dont on s'y prend pour opérer de tels effets. Vérité

¹ Le plus curieux, c'est qu'en réalité, A. Smith l'a parfaitement vu et s'est mis lui-même en contradiction avec sa théorie de la valeur. « Dans la culture de la terre, la nature travaille conjointement avec l'homme, et quoique son travail ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur ». *Rich. des nations*, liv. II, ch. V (p. 439 du 1^{er} vol. de l'édit. franç. Guillaumin).

² *Traité*, 2^e édit., t. I, p. 30.

³ Lettres à Malthus, *Oeuvres diverses*, p. 496. Cf. p. 513.

importante, puisqu'elle met à la portée des hommes les biens dont ils sont avides avec raison, pourvu qu'ils sachent et qu'ils veuillent employer les vrais moyens de les obtenir »¹.

Le pouvoir productif de l'industrie n'est borné que par l'ignorance et par la mauvaise administration des Etats². Répandez les lumières et améliorez les gouvernements, ou plutôt empêchez-les de nuire ; il n'y aura pas de terme assignable à la multiplication des richesses.

L'optimisme de Say ne sera même pas effleuré par les doctrines nouvelles des économistes anglais. A vrai dire, il les discutera toute sa vie sans jamais en saisir exactement la portée. Il n'a pas la souplesse d'esprit voulue pour s'assimiler les opinions d'aufrui. Ricardo, dans sa correspondance, lui reproche de ne pas l'avoir compris et de se dérober au débat. De fait, dans la théorie de la rente, qu'il rejette, il n'aperçoit qu'une question de mots, et dans la théorie de la population, qu'il adopte, il n'arrive pas à démêler l'élément fondamental : la loi du rendement moins que proportionnel.

La doctrine de Malthus est, en réalité, une déclaration d'impuissance de l'industrie humaine. Il y a un « hiatus » fatal entre la multiplication des hommes et celle des produits. Les lois de la culture opposent des obstacles croissants à l'augmentation des subsistances ; le mouvement de la population est arrêté par l'insuffisance irrémédiable de la production.

Là est le nœud de la théorie de Malthus, et Say ne l'aperçoit pas. Il la réduit à une formule sommaire qu'il commente dans un sens optimiste et qui lui fournit un argument de plus pour célébrer les bienfaits de la production : toutes choses étant égales d'ailleurs, le nombre des hommes se proportionne à la quantité des produits³. Et il en tire aussitôt la conclusion : « c'est que rien ne peut accroître la population que ce qui favorise la production et que rien ne peut la diminuer, au moins d'une manière permanente, que ce qui attaque les sources de la production »⁴.

¹ *Traité*, 2^e édit., t. I, p. 21.

² *Traité*, 2^e édit., t. I, p. 34.

³ *Traité*, 1^{re} édit., t. I, p. 391.

⁴ *Traité*, 1^{re} édit., t. I, p. 392. Say n'a vraisemblablement connu Malthus qu'entre la 2^e et la 3^e édition du *Traité*. Mais les passages que nous citons de la 1^{re} édition sont intégralement maintenus dans les suivantes.

Dans les dernières éditions du *Traité*¹ et dans le *Cours complet*², Say croit cependant devoir consacrer une courte mention aux bornes de la production. La production s'arrêtera « au point où les denrées alimentaires vaudront plus que le service qu'elles peuvent rendre ». Mais il écarte aussitôt cette vision décourageante en assurant qu'il n'y a aucun pays qui ne soit encore bien loin de ce terme, s'il connaissait toutes ses ressources et savait en faire usage. Sa véritable pensée s'exprime quand il dit qu'au cas où un pays souffre de la misère, il faut souhaiter « non pas la diminution du nombre des hommes, mais l'augmentation de la quantité des produits, qui a toujours lieu quand la population est active, industrielle, économique et bien gouvernée, c'est-à-dire peu gouvernée »³. Cette dernière proposition est en contradiction manifeste avec l'esprit de la théorie malthusienne, et un auteur qui s'était attaché à résuter Malthus, Everett, pouvait écrire avec raison à Say : « Mes vues à l'égard de la population paraissent s'accorder mieux avec le ton général de votre philosophie que celles de Malthus »⁴.

Toujours est-il que pour Say, l'industrie devient le fondement de la population et que la doctrine de Malthus, en passant dans l'économie politique française, commence par se transformer en une doctrine industrialiste. Tandis que Malthus avait écrit son *Essai* dans un dessein conservateur, pour prouver que le mal social vient de la nature et non de la faute des gouvernements, à qui on l'attribue à tort, on l'utilisera en France, dans un esprit d'opposition politique, pour montrer l'impuissance des gouvernements à résoudre le problème vital de la société et les inviter à passer la main à l'« industrie mère des produits »⁵. La démarcation des Etats et des provinces, les lois et les moeurs des nations ne sont que des circonstances accidentielles, qui n'influent indirectement sur la population que par leur influence sur le développement de l'industrie. Par un détour imprévu, l'*Essai* de Malthus sert à confirmer le principe qu'une société est ce que la fait son industrie.

¹ *Traité*, édit. de 1841, p. 147. Cette mention, d'ailleurs assez vague, ne figure pas encore dans l'édition de 1817.

² *Cours complet*, 3^e partie, chap. III.

³ *Traité*, 3^e édit. (1817), t. II, p. 166.

⁴ *Oeuvres diverses*, p. 549.

⁵ « Une administration vicieuse attaque la population dans son principe, en desséchant les sources de la production ». Un mauvais gouvernement « non-seulement empêche de naître, mais on peut dire qu'il massacre », *Traité*, 2^e édit., t. II, 453.

Le mal social tient à l'insuffisance de la production, et cette idée se trouve encore illustrée dans la célèbre théorie des débouchés. Les crises économiques, qu'on impute à la surproduction, proviennent, en réalité, d'une sous-production. Puisque les produits s'échangent contre les produits, lorsqu'ils ne trouvent pas à s'écouler, c'est que la contre-partie fait défaut. « Certains produits surabondent parceque d'autres sont venus à manquer ».

Le remède aux crises, c'est donc de produire davantage dans les branches qui sont restées en arrière, afin de rétablir l'équilibre. Et, à vrai dire, cet équilibre serait rarement troublé, « un genre de production devancerait rarement les autres et les produits seraient rarement avilis, si tous étaient toujours laissés à leur entière liberté »¹. Pour maintenir cette pénurie d'un côté qui cause un engorgement de l'autre, il faut « des causes majeures ou des moyens violents, comme les désastres naturels ou politiques, l'avidité ou l'impéritie des gouvernements »². Ici encore, la faute vient d'ordinaire des gouvernements et le salut, de l'industrie.

La théorie des débouchés ne met pas seulement en lumière l'action curative de la production. Elle implique des conséquences de plus vaste portée, qui feront sur l'esprit du temps une impression considérable. Elle montre en effet que l'industrie rend solidaires les intérêts de tous les individus et de toutes les nations. « Une nation est intéressée à voir prospérer la nation voisine et assurée de profiter de son opulence »³. Une communauté véritable existe entre les producteurs de tous les pays ; tous bénéficient des progrès industriels, où qu'ils s'accomplissent. L'esprit industriel est donc un esprit de concorde internationale et de paix. « Le patriottisme des peuples éclairés s'étend à l'humanité »⁴.

L'antithèse s'impose immédiatement avec l'esprit guerrier, pour qui la seule source d'enrichissement est la spoliation de l'étranger. Il n'y a que deux moyens, dit Say, pour un gouvernement d'accroître la richesse générale : faire régner la sûreté et respecter la propriété, ou bien dépouiller les autres nations. Ce dernier système « est analogue à celui que suivent les gens qui abusent de leur

¹ *Traité*, 2^e édit. (1814), t. I, 150.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, I, 155.

⁴ *Petit volume* (1817), œuvres diverses, 700.

pouvoir et de leur adresse pour s'enrichir. Ils ne produisent pas, ils ravissent les produits des autres »¹.

Les disciples de Say développeront avec complaisance cette opposition ; ce sera leur arme favorite contre le despotisme. Puisque l'industrie réalise l'harmonie entre tous les hommes, « les maximes exclusives et jalouses des vieux Etats de l'Europe »² sont un non-sens politique et économique. La science ignore la division des nations. Elle ne connaît qu'une distinction, profonde et universelle, entre ceux qui produisent et ceux qui ne produisent pas, ceux qui créent la richesse et ceux qui la détruisent. L'idée marxiste de la lutte des classes a ses racines dans la doctrine libérale de l'école de Say. Marx l'a empruntée, en la modifiant, à Guizot et à Augustin Thierry qui ramènent toute l'histoire, depuis la fin du moyen-âge, à la lutte entre la noblesse et la bourgeoisie. Mais cette idée, A. Thierry l'a puisée dans la doctrine de Saint-Simon et dans le *Censeur européen*, par lequel, comme on le verra plus loin, elle se rattache à Say. Seulement, tandis que, pour Marx, la lutte est, au sein même de la classe productive, entre prolétaires et capitalistes, elle est, pour Say et ses disciples, entre la classe productive et la classe improductive contre laquelle ils crieraiient volontiers : « Producteurs de tous les pays, unissez-vous ! ».

La portée politique de la conception de Say se révèle d'une façon particulière dans un passage auquel on n'a pas prêté toute l'attention qu'il mérite et qui contient en germe tout l'industrialisme. Il figure déjà dans l'édition de 1803 et se précise et se complète dans les suivantes. Il porte ce titre : « De l'indépendance née chez les modernes des progrès de l'industrie »³. Dans l'antiquité, les plébéiens, n'ayant ni terres, ni capitaux, ni revenus industriels, étaient réduits à former la *clientèle* des hommes publics. Chez les modernes, tout homme qui a un talent industriel est indépendant. Les grands ne peuvent plus distribuer à leurs amis les dépouilles des peuples conquis. « Dans un pareil ordre de choses, le gros d'une nation trouve qu'il y a peu de profits à servir les grands et qu'il y en a beaucoup à servir le public, c'est-à-dire à tirer parti de son industrie... Les gouvernements tirent des peuples les secours qu'ils

¹ *Traité*, 2^e édit., t. I, p. 276.

² *Ibid.*, t. I, p. 155.

³ 1^{re} édit., *De l'indépendance née chez les modernes des revenus industriels*, t. II, p. 262.

leur accordaient jadis. Ainsi les nations modernes tout entières, pouvant exister par elles-mêmes, restent presque dans le même état quand leurs gouvernements sont renversés »¹.

L'édition de 1817 ajoute : « D'autres conséquences à tirer de cette observation, c'est que les gouvernements, *ne pouvant se maintenir qu'à l'aide des producteurs, tomberont toujours plus dans leur dépendance*, que toute nation qui saura se rendre maîtresse de ses subsides sera toujours sûre d'être bien gouvernée et que tout gouvernement qui cherchera des ressources ailleurs que dans les arts de la paix, *comme tout gouvernement militaire*, ne saurait se maintenir longtemps »².

III

D'ailleurs, l'économie politique fournit un criterium pour juger de la valeur sociale des hommes et des institutions : il suffit de mettre en regard ce qu'ils coûtent et ce qu'ils rapportent; et la théorie des produits immatériels doit avoir pour effet, dans la pensée de Say, d'en étendre l'application à toutes les branches de l'activité humaine³. De ce point de vue, on distingue tout de suite deux groupes opposés dans la société : le groupe qui coûte sans rapporter; celui qui rapporte et qui, par la force des choses, entretiennent l'autre. Or, il se trouve que le premier renferme toutes les puissances contre lesquelles lutte le libéralisme et le second, toutes celles sur lesquelles il s'appuie, de sorte que l'économie politique vient ici s'identifier avec la politique.

Dans la catégorie des destructeurs de richesse rentrent d'abord l'armée et le gouvernement : « Smith appelle le soldat un travailleur improductif; plutôt à Dieu! c'est bien plutôt un travailleur destructif. Non seulement il n'enrichit la société daucun produit et consomme ceux qui sont nécessaires à son entretien, mais trop

¹ Loc. cit., t. II, p. 264.

² T. II, p. 103.

³ Cf. *discours d'ouverture* de 1832 au Collège de France : « On peut apprécier par les mêmes méthodes les biens et les maux qui résultent de la conduite des particuliers et des gouvernements et parvenir ainsi à connaître quelle balance il en résulte pour la société... On apprécie le service qu'on peut attendre d'une bonne loi comme le service qu'on peut retirer d'un bon outil et savoir, toute proportion gardée, la somme d'utilité qu'une nation retire d'une belle manufacture ou d'un bon gouvernement. Nous pouvons, dès lors, comparer la somme des biens dont ils procurent la jouissance à une nation et ce qu'ils lui coûtent ». *Oeuvres diverses*, p. 179.

souvent il est appelé à détruire, inutilement pour lui-même, le fruit pénible des travaux d'autrui »¹. « La guerre coûte plus que ses frais, dit-il encore dans un passage cité par Benjamin Constant; elle coûte ce qu'elle empêche de gagner »², et plus un pays est industrieux et plus elle est funeste. Elle est d'ailleurs condamnée dans l'avenir par la logique même de l'évolution. La guerre moderne implique une contradiction : devenue scientifique et dispendieuse, elle a de plus en plus besoin des secours de l'industrie ; il faut pourvoir les armées d'engins perfectionnés, de munitions, etc. La richesse est donc aujourd'hui indispensable pour faire la guerre ; or, elle ne s'acquiert que par l'industrie ; les peuples industriels sont seuls capables de puissance militaire et ils sont naturellement pacifiques, car « si la guerre a besoin de l'industrie, l'industrie ne peut supporter la guerre ».

D'autre part, le progrès des arts de la production rend de plus en plus difficile la levée des troupes. Le cultivateur, le manufacturier ne peuvent quitter leur travail sans préjudice grave. Les propriétaires et les capitalistes aiment mieux sacrifier leur argent que leur repos. Il ne peut donc plus y avoir d'armée vraiment nationale, mais des soldats salariés « dont le métier est de garder le pays — et, trop souvent, d'être les instruments des passions et de la tyrannie de leurs chefs »³.

Enfin l'accroissement des lumières — et la connaissance de la loi des débouchés — feront comprendre que toutes les nations sont amies par nature. Finalement, l'état militaire se réduira à quelques corps de cavalerie et d'artillerie, qui ont besoin d'un entraînement préalable : la force des Etats sera dans leurs *milices* et dans leurs bonnes institutions⁴.

Le gouvernement est, lui aussi, un destructeur de richesse, du moins quand il est despotique. Say ne partage pas contre l'Etat les préventions intransigeantes de ses successeurs; on pourrait montrer par plus d'un exemple qu'il ne réduit pas à néant son activité. Néanmoins, il est manifeste qu'il fait figurer le gouvernement au passif du bilan national. C'est ici qu'apparaît l'ambiguïté et le caractère d'arme à double tranchant qu'a chez lui la théorie des

¹ *Traité*, 1^{re} édit., II, 427.

² *Ibid.*, 426.

³ *Ibid.*, 1^{re} édit., II, 423.

⁴ *Petit volume*, œuvres diverses, IV, p. 691.

produits immatériels. Elle permet d'évoquer à la barre de l'économie politique tous les services de l'Etat, parce que ce sont des produits immatériels. « C'est à tort que le comte de Verri prétend que les emplois de prince, de magistrat, de militaire, de prêtre, ne tombent pas immédiatement dans la sphère des objets dont s'occupe l'économie politique »¹.

On devrait donc être conduit, semble-t-il, à ranger les classes gouvernementales parmi les classes productives. Seulement, il faut d'abord remarquer que les produits immatériels ont une infériorité sur les autres : ce sont des produits « indurables » ; ils ne peuvent s'accumuler ni augmenter le capital national ; il est donc du plus grand intérêt pour la société de réduire au minimum le travail productif de richesses immatérielles, aussitôt consommées que produites. De plus, il n'y a véritablement production que là où la valeur produite excède les valeurs consommées pour la créer. Et l'expérience constate justement qu'au point de vue économique, les services de l'Etat coûtent d'ordinaire plus qu'ils ne valent. Le meilleur des gouvernements, ce sera donc un gouvernement bon marché, qui agit le moins possible ; le meilleur de tous les plans de finance est de dépenser peu et le meilleur de tous les impôts est le plus petit². On a tort d'attacher tant d'importance aux questions d'ordre constitutionnel : « sous toutes les formes de gouvernement, un Etat peut prospérer, s'il est bien administré. On a vu des monarques absous enrichir leur pays et des conseils populaires ruiner le leur. Les formes mêmes de l'administration publique n'influent qu'indirectement, accidentellement, sur la formation des richesses, qui est presqu'entièrement l'ouvrage des individus »³.

Le clergé encourt la même appréciation que les fonctionnaires. Say lui décoche cette flèche au passage : quand l'intervention d'une puissance surnaturelle paraît nécessaire au maintien de la morale, « on paie les hommes qui se donnent pour les interprètes de cette puissance. Si leur travail est utile, cette utilité est un produit immatériel qui n'est pas sans valeur ; mais si les hommes n'en sont pas meilleurs, ce travail n'étant point productif d'utilité, la portion des revenus de la société qu'elle sacrifie pour l'entretien du sacerdoce est en pure perte ; c'est un échange qu'elle fait sans

¹ *Traité*, 2^e édit., I, p. 119.

² *Traité*, 1^{re} édit., II, p. 74-75.

³ *Traité*, 1^{re} édit, Discours prélim.

recevoir aucun retour »¹. Et le *Catéchisme d'économie politique* (1817) pose cette question insidieuse : « Quel avantage le public se flatte-t-il d'obtenir en salariant les prêtres » ?

L'économie politique condamne ainsi toutes les classes que l'opposition libérale va trouver en face d'elles.

Voyons maintenant de quelles phalanges se compose l'armée des producteurs, des « industriels », comme Say les appelle d'un nom dont il revendique fièrement la paternité² et dont les Saint-Simoniens feront la fortune.

En vedette se place un personnage que l'Ecole anglaise ne connaît pas encore, et dont l'apparition dans la doctrine de Say est capitale pour l'histoire des idées sociales en France : l'entrepreneur. Si on a pu dire que l'économie politique de Malthus était celle des propriétaires fonciers, l'économie politique de Say est celle de l'entrepreneur. La place qu'il y occupe le désigne pour le rôle politique auquel il s'élèvera sous la monarchie de Juillet. Jérôme Paturot s'y prépare à ses destinées.

Les fonctions de l'entrepreneur sont les plus importantes de celles qu'embrasse l'industrie ; il administre l'œuvre de la production³ ; il appartient forcément à une élite et Say ne tarit pas dans l'énumération des qualités qui lui sont nécessaires : jugement, constance, connaissance des hommes et des choses, tête habituée au calcul, intelligence, prudence, ordre, probité..., « des qualités morales dont la réunion n'est pas commune ».

L'ancien manufacturier d'Auchy se tresse une jolie couronne⁴ !

¹ *Traité*, 1^{re} édit., t. II, p. 75.

² *Epitome* de la 2^e édit. du *Traité*, t. II, p. 457 : « *Industriels* : ce mot, pris substantivement, veut dire celui ou ceux qui travaillent à la production des valeurs, c'est-à-dire à la création des richesses ». Dans le *Cours complet* (éd. de 1840, t. I, p. 85), J.-B. Say dit avoir employé dans son *Traité* les mots *industriel* et *industriels* (ce dernier comme adjectif) « longtemps avant qu'on songeât à l'un ou à l'autre ». D'autre part, Dunoyer, dans sa *Notice sur l'industrialisme* (OEuvres, t. III, p. 193), fait observer que l'invention du mot *industriel* n'appartient certainement pas à Saint-Simon et qu'il se trouve dans le vocabulaire de de Wailly, qui était déjà à sa 6^e édition en 1813.

³ *Traité*, 1^{re} éd., t. II, p. 228.

⁴ Il est à remarquer, en effet, que, de l'édition de 1803 à celle de 1814 — Say a dirigé la filature d'Auchy de 1805 à 1813 —, la liste des qualités nécessaires à l'entrepreneur s'allonge sensiblement. Notons, au passage, que dans la 1^{re} édit. (t. II, p. 322 et s.) Say donne la préférence à l'agriculture sur l'industrie : « Combien le sort du cultivateur en chef n'est-il pas préférable, avec des moyens égaux, au sort du manufacturier, du négociant, sujets aux fantaisies du public, esclaves d'un travail

Pour Say, l'entrepreneur est toujours un individu illuminé d'une auréole de vertus, et l'idée ne lui vient pas qu'il peut être quelquefois une collectivité qui recueille des profits indépendants de son travail, par exemple une société qui salarie un personnel directeur.

A côté des entrepreneurs se placent les ouvriers. Say, comme nous l'avons déjà noté, relève les causes de conflit qui peuvent surgir entre eux et leurs patrons. Cependant, les uns et les autres appartiennent à la même classe, à la classe des industriels qui vit du bénéfice de ses capacités industrielles. Entre les deux, il n'y a qu'une différence de dignité dans les fonctions : les uns appliquent les connaissances humaines à un usage utile ; les autres se bornent à la tâche matérielle d'exécution¹.

Si les entrepreneurs et les ouvriers sont les agents essentiels de la production, elle a aussi, dans les savants, des collaborateurs indispensables. L'alliance entre la science et l'industrie, qui sera développée par les Saint-Simoniens, est déjà proclamée par Say. Partout l'industrie se compose de la théorie, de l'application et de l'exécution. Les savants se chargent de fournir à l'industrie les théories qui dirigeront ses opérations, et c'est surtout dans ce rôle pratique que réside l'intérêt de la science qui, autrement, ne paraît destinée qu'à salisfaire une vaine curiosité². Au reste, les savants sont moins nécessaires dans une nation que les entrepreneurs. Les découvertes scientifiques se propagent, en effet, d'un pays à l'autre ; il n'en est pas de même des qualités propres aux chefs d'industrie. C'est de ces dernières que dépend la supériorité d'un peuple. Elles sont intransmissibles et aussi rares que précieuses.

Chefs d'entreprises, ouvriers et savants forment seuls, à parler strictement, le groupe des industriels. Mais l'industrie a également besoin des capitalistes et des propriétaires fonciers³.

Les capitalistes ne bénéficient point, dans l'œuvre de Say, du même degré d'estime que les entrepreneurs. Certes, la propriété des capitaux est infiniment respectable. Elle est cependant moins incontestable que celle des talents industriels : elle suppose, en effet, *le*

assidu ». Cet éloge de la campagne, sorte de morceau de bravoure écrit dans le style emphatique de l'époque, ne se retrouve plus dans la 2^e édition.

¹ Liste des producteurs dans l'*Epitome*, 2^e éd., p. 427.

² *Traité*, 1^{re} éd., t. I, p. 8.

³ Cf. liste des producteurs de l'*Epitome*.

*concours de la législation pour consacrer l'héritage, concours qu'elle a pu n'accorder qu'à certaines conditions*¹. De plus, quand on dit que les capitalistes sont producteurs, c'est une façon de parler : c'est leur capital qui produit. Le capital, sinon le capitaliste, est bien productif, mais encore est-ce lorsqu'il est mis en œuvre par le talent ; et le talent a la principale part dans le profit qui résulte de leur travail commun. Enfin, l'intérêt des capitalistes peut n'être pas absolument le même que l'intérêt social. L'emploi le plus lucratif des capitaux n'est pas toujours le plus avantageux au pays².

Say sera plus sévère encore pour les propriétaires fonciers. Les observations auxquelles prêtent les capitalistes s'appliquent naturellement à eux, mais ils sont, en plus, l'objet de réflexions spéciales et peu sympathiques. Il ne faut pas oublier que les grands propriétaires fonciers formeront le gros du parti réactionnaire sous la Restauration ; ce sont les hommes d'ancien régime contre lesquels les libéraux dirigeront leurs attaques les plus violentes.

Say pose ce principe, fertile en conséquences pour qui s'avisera de l'exploiter, que la propriété des facultés industrielles et celle des capitaux ont quelque chose de plus sacré que la propriété des fonds de terre³. « La première est indissolublement attachée à la personne ; la seconde suppose un travail ou un effort d'épargne accomplis dans le passé ; la dernière n'a qu'une origine : la spoliation ; car on ne peut pas supposer qu'une terre ait toujours été transmise légitimement depuis le premier exploitant jusqu'à nos jours »⁴. Certes, cette spoliation a tourné, en fin de compte, au profit de l'humanité, car il est de la nature de certains agents productifs de ne pouvoir rendre de véritables services que lorsqu'ils sont appropriés. Il n'en reste pas moins que le titre est vicié et que cette propriété est « *la moins honorable de toutes* »⁵.

D'ailleurs, l'histoire nous montre l'antagonisme des grands propriétaires, enrichis par la conquête, et des classes industrielles d'abord obligées de se placer sous leur protection. Peu à peu, « l'industrie a fourni à la masse des hommes les moyens d'exister

¹ *Traité*, 2^e édit., t. I, p. 138, en note.

² *Traité*, 1^{re} édit., t. II, 329.

³ *Traité*, 2^e édit., t. I, p. 138.

⁴ *Epitome*, édit. de 1826.

⁵ *Epitome*, art. *Propriété* (addition postérieure à 1817).

sans être dépendants des grands propriétaires et sans les menacer perpétuellement »¹.

Ceux-ci ont cependant conservé quelque chose de la situation privilégiée qu'ils occupaient à l'origine. « La quantité des terres cultivables, en tous pays, a des bornes, tandis que la masse des capitaux et le nombre des cultivateurs n'en a pas qu'on puisse assigner. Les propriétaires terriens, du moins dans les pays anciennement peuplés et cultivés, exercent donc une espèce de monopole contre les fermiers... »². Dès lors, le contrat sera aussi favorable au propriétaire que défavorable au fermier, sans compter que le premier a sur l'autre l'ascendant de la fortune et quelquefois celui du crédit et des places.

D'ailleurs, les propriétaires ne forcent pas l'estime par leurs vertus. La plupart, « accoutumés aux douceurs de la civilisation, n'éprouvant jamais les besoins qui font concevoir et exécuter les grandes entreprises, peu susceptibles de cet enthousiasme qu'on n'éprouve jamais seul et qui ne peut être général dans une nation nécessairement occupée..., ont toujours préféré de contribuer à la défense de la société plutôt par le sacrifice d'une partie de leurs revenus que par celui de leur repos et de leur vie »³. Ils sont souvent victimes de leur routine et de leur indolence.

Nous avons tenu à n'emprunter les éléments de cette analyse qu'au *Traité*. Ce sont, en effet, les deux éditions de 1814 et de 1817 qui feront de Say un chef d'école et qui apporteront au parti libéral les matériaux d'une doctrine d'opposition. Mais le *Cours complet*, écrit au milieu des luttes politiques de la Restauration, défendra les mêmes idées avec plus d'énergie encore.

Capitalistes et propriétaires fonciers occupent donc les deux derniers échelons de la hiérarchie des producteurs. Au premier rang sont « ceux qui multiplient les connaissances humaines, — qui les appliquent à l'usage de l'homme — et qui exécutent ». Ainsi, dans le cadre de cette opposition entre producteurs et non-producteurs, à laquelle s'en tiendra l'opposition libérale, se dessine déjà une autre opposition entre oisifs et travailleurs. Il suffira de montrer que l'entrepreneur réalise des profits indépendants de son tra-

¹ *Traité*, addition postérieure à 1817 au chapitre *De l'indépendance née chez les modernes*.

² 1^{re} édit., t. II, p. 319.

³ *Ibid.*, 422.

vail et nous arriverons à l'opposition du socialisme moderne entre travailleurs et « capitalistes », *lato sensu*.

On voit l'importance de la thèse industrialiste dans l'œuvre de Say. La production est le grand problème social, au prix duquel tous les autres ne sont qu'accessoires; la prééminence revient de droit aux industriels et, parmi eux, à « cette classe moyenne, également à l'abri de l'enivrement de la grandeur et des travaux forcés de l'indigence »¹, où se recrutent les chefs d'industrie.

Le *Traité* de Say, au moins autant que les écrits de l'école anglaise, a donc une portée politique en même temps qu'une portée économique. Qu'un parti politique s'empare de ses arguments pour la lutte, il en tirera un programme d'action libérale : ce sera l'œuvre du *Censeur* de Comte et Dunoyer. Qu'un visionnaire, prompt à pousser les idées jusqu'à l'outrance de la logique, s'attache à la théorie de la production de Say, il aboutira au gouvernement des producteurs : ce sera le cas de Saint-Simon.

IV

L'originalité des rédacteurs du *Censeur* est d'avoir transformé l'économie politique de J.-B. Say en une politique.

En 1814, après l'abdication de l'empereur, deux jeunes écrivains, Charles Comte et Dunoyer, s'étaient réunis pour fonder une revue destinée à répandre les idées libérales. Au lendemain des Cent-Jours, leur publication, qui en était à son septième volume, fut interdite par la police. Elle ne s'était guère livrée jusque-là qu'à des discussions purement politiques. Sa polémique, acerbe et sincère, marquait, suivant le témoignage de Dunoyer lui-même, « une certaine connaissance de la législation et de la jurisprudence », mais était « dénuée de toute préoccupation économique ».

En 1817, le *Censeur*, devenu le *Censeur européen*, reparaît avec un esprit nouveau. Dans l'intervalle, en effet, ses fondateurs ont découvert l'économie politique. Ils voient qu'ils ont perdu leur temps à traiter les problèmes constitutionnels et que la ruine de la tyrannie impériale n'a servi qu'au rétablissement de la monarchie

¹ *Traité*, discours préliminaire. Dans un passage du *Traité* (2^e édit., t. II, p. 241), Say fait l'éloge des « républiques aristocratiques », comme étant le gouvernement le plus économique. Le mot « aristocratique » est ajouté dans la 2^e édition.

absolue. A la politique métaphysique, qui se cantonne dans la critique abstraite des formes de gouvernement, il faut substituer une politique positive, basée sur la connaissance des intérêts économiques : « L'économie politique », dit le *Censeur européen*, précisément à la fin du compte rendu du Traité de Say¹, « en faisant voir comment les peuples prospèrent et dépérissent, a posé les véritables fondements de la politique. Elle a mis tous les écrivains qui savent lire à même de voir la différence qui existe entre l'état de la civilisation du premier et du moyen âge et l'état de la civilisation des peuples modernes ».

Nous savons d'ailleurs, par une notice de Dunoyer², les sources auxquelles le *Censeur européen* a puisé sa nouvelle inspiration. Trois livres ont fait une impression profonde sur l'esprit de ses directeurs : le livre de Montlosier sur la Monarchie française, l'*Essai sur l'esprit de conquête* de Benjamin Constant et le Traité d'économie politique de J.-B. Say.

Montlosier³ se rattache au groupe d'écrivains qui, autour de Maistre et Bonald, tentent une dernière réaction contre les idées modernes issues de la Révolution. Il collabore, dans l'histoire, à l'effort qu'ils poursuivent dans la philosophie politique et reprend pour son compte la thèse de Boulainvilliers, combattue au XVIII^e siècle par l'abbé Dubos. La distinction des ordres n'est pas due à l'injustice du hasard ; elle a un principe, qui est la supériorité de la force, et découle du droit de conquête. Les Francs conquérants ont formé la classe noble, les Gaulois conquis la bourgeoisie. L'histoire est le tableau des rebellions continues de la classe subjuguée contre la classe dominatrice, des révoltes de la science et de l'industrie contre les justes priviléges de la naissance.

L'opuscule de Benjamin Constant sur *l'Esprit de conquête et d'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, paru à Hanovre dans les derniers jours de 1813⁴, est, au dire de

¹ *Censeur européen*, II, p. 219.

² Notice historique sur l'industrialisme (*Revue encyclop.* de février 1827). Insérée dans les *Oeuvres* de Dunoyer, III, p. 173 et suiv. M. Halévy ne cite pas cette notice, cependant capitale pour l'histoire des idées du *Censeur* et de Saint-Simon.

³ *De la monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours* Paris, 1814.

⁴ Réimprimé à la suite du *Cours de politique constitutionnelle*, édit. Laboulaye 2^e édit., II, p. 135 et suiv. B. Constant l'a résumé lui-même dans la brochure : *Des élections prochaines*, p. 314 du même vol.

Dunoyer, le premier ouvrage qui ait fait remarquer le but d'activité des peuples modernes et, par suite, le véritable objet de la politique. Les peuples vivaient autrefois pour la guerre ; le but unique des nations modernes, c'est l'industrie qui exige la paix.

Quels que soient cependant le relief et l'ampleur avec lesquels Benjamin Constant développe ce thème, il n'est pas téméraire de supposer qu'il a pu l'emprunter à J.-B. Say, avec lequel il était, du reste, en relations suivies. Le chapitre de la 1^{re} édition du *Traité sur « l'indépendance née chez les modernes des revenus industriels »* et le passage sur les « dépenses de l'armée » renferment l'essentiel de la plupart des idées exposées par B. Constant. Il cite d'ailleurs J.-B. Say, dont une phrase l'a tellement frappé qu'il la reproduit à deux reprises : « La guerre coûte plus que ses frais, dit un écrivain judicieux ; elle coûte tout ce qu'elle empêche de gagner ». « Chez les modernes, une guerre heureuse coûte infailliblement plus qu'elle ne rapporte »¹.

Enfin, la troisième influence qu'ont subie les écrivains du *Censeur* est celle du *Traité de Say*, dont la deuxième édition a paru en 1814. « M. Say, reproduisant dans un ordre plus lumineux et avec de notables améliorations les idées de Smith sur la production des richesses, exposait..., d'une façon plus scientifique, comment tous nos biens physiques sont créés par l'industrie et nous induisait ainsi à regarder l'industrie envisagée sous un point de vue plus large comme l'objet fondamental de la société »².

Ce que Dunoyer reproche à Say, dans sa notice, c'est de n'avoir pas vu que la doctrine qu'il exposait était, à elle seule, une politique, et d'avoir cru que la politique n'était et ne pouvait être que la théorie des formes du gouvernement³. En fait, Say enseignait que l'économie politique donne seule les lois de la prospérité des nations et que la politique, en tant que science de l'organisation des pouvoirs, est chose passablement indifférente au bonheur

¹ B. Constant, *loc. cit.*, p. 157 en note et p. 141 ; *Traité de Say*, 1^{re} édit., II, p. 426 ; B. Constant s'est également servi de l'ouvrage d'un autre économiste, de l'*Histoire du revenu public* de Ganilh (1896) qui lui a fourni une idée nouvelle : que le crédit public met les gouvernements modernes sous la dépendance des particuliers (édit. Laboulaye, II, p. 254-255). Say, dans la 1^{re} édition du traité (II, p. 526), développe d'ailleurs une idée voisine de celle-là : le crédit donnera la prépondérance aux gouvernements représentatifs.

² Dunoyer, *loc. cit.*, p. 178.

³ *Ibid.*, p. 175.

social. De là aux idées du *Censeur européen*, il n'y a qu'une nuance d'expression.

Les auteurs du *Censeur* ont d'ailleurs été en relations avec Say chez qui se réunissent les notabilités du parti libéral¹. En 1818, Charles Comte épousera sa fille, Andrienne Say. Say fournit lui-même un article au troisième volume du *Censeur européen*, sur le *plan d'une réforme parlementaire* de Bentham.

Le journal recommande son nom, en même temps que ceux de Lafayette, Laffite, Chaptal, etc., aux électeurs de Paris, pour les élections de 1817. Son *Traité* et son *Petit volume* d'aperçus sur les hommes et la société, paru en 1817, y sont l'objet des appréciations les plus flatteuses. L'analyse du *Traité*, par Comte, a cent vingt-deux pages et suit pas à pas les développements de Say, avec citations à l'appui. C'est plutôt un abrégé qu'un compte rendu.

Nous n'exposerons pas en détail les théories du *Censeur européen*, déjà étudiées par M. Halévy. Un résumé rapide, tiré des principaux articles², suffira à en faire ressortir les rapports étroits avec celles de Say.

La doctrine du *Censeur européen* est fondée sur la notion de production et sur l'opposition des producteurs et des non-producteurs. La société se partage en deux classes : la classe « active et industrieuse » et la classe « oisive et dévorante », — les « gens d'industrie » et les « gens à brevet », — les « frelons et les abeilles », — « ceux qui paient et ceux qui sont payés ». La Révo-

¹ Stuart Mill, *Autobiographie*, trad. Cazelles, p. 57 : « En passant par Paris (1820), soit en allant, soit en revenant, je demeurai quelque temps chez M. Say, l'éminent économiste... Il appartenait à la dernière génération des hommes de la Révolution française. C'était un beau type du vrai républicain français; il n'avait pas fléchi devant Bonaparte, malgré les séductions dont il avait été l'objet; il était intègre, noble, éclairé. Il menait une vie tranquille et studieuse, au bonheur de laquelle contribuaient de chaudes amitiés privées et l'estime publique. M. Say était lié avec la plupart des chefs du parti libéral, et, pendant le séjour que je fis chez lui, j'eus l'occasion de voir plusieurs personnages marquants, parmi lesquels je me rappelle avec plaisir Saint-Simon, qui n'était pas encore devenu le fondateur d'une philosophie ni d'une religion et qu'on regardait seulement comme un original de moyens ».

² Les articles les plus intéressants, comme exposés de doctrine, sont contenus dans les premiers volumes. Citons les *Considérations sur l'état moral de la nation française* (Comte, I, 1); *Du système de l'équilibre des puissances européennes* (Dunoyer, I, 93); *De l'organisation sociale dans ses rapports avec les moyens de subsistance des peuples* (Comte, II, 1); *Considérations sur l'état présent de l'Europe* (Dunoyer, II, 67); *Compte rendu du Manuel électoral* (A. Thierry, II, 107); *Vues des révolutions d'Angleterre* (A. Thierry, IV), etc.

lution française n'a été qu'un épisode de la lutte universelle qui les met aux prises.

Dans l'antiquité et sous l'ancien régime, la prépondérance a appartenu aux *oisifs*; l'industrie moderne est en voie d'assurer la suprématie aux *laborieux* et de détruire la domination qu'une partie de l'humanité exerçait sur l'autre. Mais, pour cela, il faut que l'esprit d'industrie remplace l'esprit guerrier. L'esprit guerrier a dominé jusqu'ici. C'est lui qui, à l'intérieur des Etats, a conservé le pouvoir à la classe dévorante et qui a donné naissance, dans les relations internationales, au système de l'équilibre européen, une « vieille machine usée » qui est, en réalité, une menace perpétuelle pour la paix.

L'esprit d'industrie peut seul assurer le respect de la propriété, en n'en faisant plus une création arbitraire de la loi, mais un attribut des facultés industrielles¹, et le maintien de la paix universelle, en la fondant sur la communauté d'intérêts des industriels².

« L'esprit d'industrie n'agit pas comme l'esprit guerrier; il n'excite pas à ravir, mais à produire; il ne s'exerce pas sur les hommes, mais sur les choses »³. Il met fin à l'hostilité des peuples, crée en eux des relations amicales et les fait s'intéresser à leur prospérité mutuelle. Et le *Censeur* développe la loi des débouchés :

¹ *Cens. eur.*, I, 7.

² Il est intéressant de voir les chefs actuels de l'économie libérale, qui se sont affranchis de la métaphysique de Bastiat, en revenir presque textuellement aux théories du *Censeur*: « La politique a obéi surtout à des inspirations de pillage et de conquête, à des conflits de dynastie, à des passions religieuses. Les vieilles civilisations guerrières et sacerdotales font place à la civilisation productive et scientifique. Tous les peuples commencent à reconnaître que l'échange est un moyen d'acquisition moins onéreux que la guerre. Les malaises actuels viennent des conflits entre ces types de civilisation. L'empereur d'Allemagne conçoit l'industrie comme une organisation militaire. En Europe, de nombreux officiers et soldats sont entraînés vers un idéal de batailles. Les socialistes qui prêchent la paix internationale et la guerre sociale, les protectionnistes qui traitent tout étranger comme un ennemi représentent des survivances de rapacité ». (M. Yves Guyot, *Journal des économistes*, 15 fév. 1910, p. 176).

³ *Cens. europ.*, I, 114. — Cf. Saint-Simon : dans l'ancien régime, « les hommes sont placés avant les choses » (*Oeuvres choisies*, II, p. 447). Dans le nouveau système, « l'ordre social doit avoir pour unique objet l'action des hommes sur les choses » (*Oeuvres*, IV, p. 81). Nous ne saurions donc souscrire à l'opinion de M. Rist (*op. cit.*, p. 241) qui, après avoir cité ces deux passages, conclut : « Le gouvernement économique se substituant au gouvernement politique, l'administration des choses à l'autorité sur les hommes...., voilà les conceptions nouvelles par où Saint-Simon dépasse les libéraux dont il semblait jusqu'ici suivre la trace ». En réalité, l'idée et même l'expression se trouvent, comme on le voit, dans le *Censeur européen*.

« plus il y aura pour chaque produit de choses contre lesquelles il pourra être échangé, plus chaque producteur aura de débouchés ouverts, de moyens d'échange multipliés »¹.

L'équilibre international s'est transformé. Il n'y a plus aujourd'hui de groupes de puissances ; il y a deux grandes nations : la nation européenne des producteurs — des industriels — et l'autre. « C'est la vieille Europe se débattant avec la nouvelle »². L'objet de la première est d'extirper de l'Europe trois grands fléaux, la guerre, l'arbitraire et le monopole ; l'objet de la seconde est uniquement d'exercer le pouvoir. La coalition contre la Révolution française et l'alliance actuelle de toutes les monarchies légitimistes est son œuvre.

Quelle politique doit suivre en chaque pays la nation des industriels ? Reprenant une opinion déjà exposée par J.-B. Say, le *Censeur* insiste sur le manque d'intérêt des problèmes constitutionnels. S'arrêter aux questions de forme, en matière politique, c'est supposer que le gouvernement est une fin, alors qu'il n'est qu'un moyen. « Vive la République ! dit l'un ; vive la monarchie ! dit l'autre ; et à ces mots, ils s'étreignent. Tous deux voulaient dire sans doute : vive le bien-être des hommes »³ ! « Il ne s'agit pas de savoir si les lois conviennent à une monarchie, à une république ou à un gouvernement despote, mais si elles conviennent aux intérêts de la société »⁴.

Le *Censeur* esquisse, à ce propos, une théorie du matérialisme historique, qui est une des parties les plus originales et les plus neuves de ses conceptions.

La nature de toutes les institutions est déterminée par les modes d'acquisition de la richesse. « Les moyens que les pays sont capables d'employer pour se procurer les choses nécessaires à leur existence déterminent la forme de leur organisation sociale et le choix des hommes qui doivent les diriger »⁵. Ainsi, la nation

¹ *Ibid.*, I, 127.

² *Ibid.*, II, 73. « On voit dans l'une des deux confédérations, des agriculteurs, des commerçants, des manufacturiers, des savants, des industriels de toutes les classes et de tous les pays; dans l'autre,... des gens en place, des soldats de profession, d'ambitieux fainéants de tous les rangs et de tous les pays, qui demandent à être enrichis et élevés aux dépens des hommes qui travaillent ».

³ *Ibid.*, III.

⁴ *Ibid.*, I, 86.

⁵ II, 5.

romaine ayant placé la source de ses revenus dans le pillage, toute son organisation est guerrière : la hiérarchie sociale est fondée sur l'importance militaire. Si les Romains, ne pouvant subsister que par la guerre, avaient mis à leur tête des hommes industriels et exalté la gloire du commerce, on les eût à bon droit taxés de folie¹. La féodalité fut, elle aussi, un régime guerrier. Au moyen-âge, comme à la fin de l'empire romain, c'est l'industrie qui a ébranlé les fondements de l'ordre régnant. Quand le peuple romain n'eut plus d'ennemis à dépouiller, quand les artisans du moyen-âge « eurent trouvé le secret de créer des richesses par leur industrie et que les nobles eurent perdu la puissance de s'en emparer autrement qu'en leur donnant en échange une valeur égale »², le pouvoir devait fatallement changer de mains et les institutions se transformer. Ainsi, la disparition de l'esclavage n'est pas due au christianisme ou à la générosité des seigneurs. C'est l'industrie qui a amené l'extinction des esclaves et réduit à néant l'influence de leurs maîtres. Elle est devenue créancière des maîtres et leur a vendu ses produits en échange des denrées agricoles dont ils nourrissaient leurs esclaves³.

Les peuples modernes n'existent plus par les militaires ou par les fonctionnaires, mais par les produits de l'agriculture, des manufactures et du commerce. « On sait bien qu'un savant, un *guerrier* ou un *prince* de moins ne mettent pas le peuple en péril »⁴.

Dès lors, « dans un Etat bien ordonné, le gouvernement ne doit être qu'une dépendance de la production, qu'une commission chargée par les producteurs, qui la paient pour cela, de veiller à la sûreté de leurs personnes et de leurs biens pendant qu'ils travaillent, et de les garantir contre les parasites. Dans un Etat bien ordonné, il faut que le plus grand nombre possible d'individus travaille et que le plus petit nombre possible gouverne. Le comble de la perfection serail que tout le monde travaillât et que personne ne gouvernât »⁵.

Le gouvernement, en effet, n'a pas de moyens pour produire; il n'en a que pour consommer⁶. « Il faut se persuader qu'un fonc-

¹ II, 36.

² II, 24.

³ I, 48.

⁴ I, 55. Cf. la parabole de Saint-Simon.

⁵ *Ibid.*, II, 102.

⁶ II, 109.

tionnaire public, en sa qualité de fonctionnaire, ne produit absolument rien »¹. Pour empêcher le gouvernement de sortir de ses attributions, qui sont plutôt d'ordre négatif, il est nécessaire que ceux qui produisent s'organisent contre ceux qui administrent. Du moment qu'il y a deux classes dans une société, dont l'une produit et nourrit l'autre qui, en retour, la protège, il y a lutte entre elles : « les producteurs veulent être libres, les protecteurs veulent être puissants »².

« Nous faire une représentation par des industriels est une nécessité pour nous, aujourd'hui que notre premier intérêt est dans l'industrie »³. La Chambre des députés doit être « le conseil des avocats de la production »⁴. Pour qu'elle soit telle, il faut y élire des industriels, des financiers, des savants. Si l'on y fait une place aux propriétaires fonciers sans industrie, ce sera la dernière de toutes. « La propriété territoriale, lorsqu'elle est jointe à l'industrie, est la plus utile et la plus noble; mais lorsqu'elle en est détachée, c'est peut-être la moins morale de toutes »⁵. Tout fonctionnaire, tout salarié de l'administration doit enfin être exclu des assemblées.

Il faut se garder toutefois de deux écueils que la Révolution française n'a pas su éviter.

Elle a compris que le règne de l'aristocratie de naissance était fini, mais elle n'a pas su découvrir les représentants naturels de la nation nouvelle. Ses assemblées ont été remplies d'*avocats*, de prêtres, de littérateurs, de médecins, de gens plus ou moins pensionnés par l'Etat⁶.

D'autre part, une fraction des industriels a fait et continue à faire déflection à leur cause, et s'est adjugé purement et simplement le bénéfice des abus contre lesquels ils protestaient. Ceux-là ont trahi et trahissent encore leur parti, en passant à la classe oisive et dévorante⁷. Le peuple français, en se proclamant peuple souverain, s'est jeté tout entier sur le pouvoir⁸ et les hommes

¹ II, 30.

² II, 113.

³ II, 112.

⁴ II, 112.

⁵ II, 133.

⁶ *Ibid.*, II, 54, 56, 58, 60.

⁷ I, 39.

⁸ II, 97.

d'industrie ont trop souvent quitté leurs travaux pour devenir fonctionnaires et s'introniser dans les emplois des autorités déchues.

Pour remédier à ces deux erreurs, il importe de réduire d'abord le prestige et les avantages des fonctions publiques. Il importe ensuite de donner dans le corps politique l'influence à l'élite industrielle.

Toute société suppose une hiérarchie qui crée des liens entre ses membres. La destruction de l'ancienne hiérarchie a laissé le pays désorganisé et en désarroi, parce qu'on n'a pas vu comment devait être constituée l'aristocratie nouvelle et qu'elle devait être une aristocratie d'agriculteurs, de manufacturiers, de commerçants¹. « A mesure que les hommes de guerre se sont éteints, les hommes adonnés à l'industrie se sont entourés d'un nombre d'ouvriers encore plus considérable... Un homme civilisé qui veut enrichir [son pays] a besoin aussi d'une certaine capacité industrielle, de quelques capitaux et d'un grand nombre d'ouvriers laborieux. Tous les genres d'industrie produisent, comme l'industrie guerrière, une subordination entre les hommes qui y participent; dans tous, il faut la réunion des efforts de plusieurs pour obtenir de grands résultats; et celui qui possède la plus grande capacité et les capitaux les plus considérables est, naturellement, le chef de tous les autres, celui qui les fait exister. *En réunissant ainsi en un seul conseil* les hommes qui se trouvent à la tête d'une multitude d'intérêts »², on détruit l'isolement des individus; on noue tous les intérêts en un faisceau; on amène la suppression des armées permanentes, etc.

Si les assemblées révolutionnaires avaient été composées « de riches cultivateurs, de manufacturiers considérables, de banquiers ou de négociants »³, tous les maux qui ont affligé l'Europe depuis lors eussent été évités⁴.

¹ II, 58.

² II, 50-51.

³ *Censeur européen*, t. II, p. 56.

⁴ Si l'on voulait relever tous les éléments de formation de la doctrine du *Censeur*, il serait intéressant de rechercher l'influence des constitutions d'Amérique, qui ont vivement impressionné Comte et Dunoyer, et qui sont citées par eux comme appliquant déjà, en partie, les principes industrialistes.

V

Nous n'avons pas à refaire ici, après MM. Weill, Charléty et Halévy, l'exposé de la doctrine de Saint-Simon. Il suffira, pour établir notre thèse, de montrer l'analogie étroite de ses théories avec celles du *Censeur européen*, et par là même nous aurons rattaché les unes et les autres à leur fonds commun d'inspiration, à J.-B. Say.

A vrai dire, on a déjà pu saluer au passage, dans le résumé que nous avons donné des articles du *Censeur*, toutes les idées dominantes, tous les « couplets » saillants dans l'œuvre confuse de Saint-Simon : l'idée fondamentale de l'industrialisme ; — l'idée que la politique se ramène à l'économie politique ; — l'idée de la lutte des classes et l'apologue des frelons et des abeilles ; — l'« ôte-toi de là que je m'y mette », reproché aux chefs du parti libéral ; — l'idée du gouvernement à bon marché, et de la subordination des fonctionnaires aux producteurs ; — l'indifférence à l'égard des formes de gouvernement ; — l'idée de l'administration des choses se substituant à l'autorité sur les hommes ; — l'idée du parlement industriel ; — la critique de l'« avocasserie » de la Révolution, et du gouvernement militaire ; — la critique du dogme de la souveraineté populaire ; — l'affirmation de l'inégalité naturelle des hommes et de la supériorité de l'aristocratie industrielle ; — la défiance à l'égard des propriétaires fonciers, non occupés aux travaux industriels, que Saint-Simon classe dans le même lot que les militaires, les rentiers sans professions, les fonctionnaires, etc.¹.

D'ailleurs, Saint-Simon n'a pas emprunté ces idées aux rédacteurs du *Censeur*, pas plus qu'ils ne les lui ont empruntées. En réalité, de 1814 à 1817, les uns et les autres ont vécu la même pensée. A. Thierry écrit à la fois dans l'*Industrie* de Saint-Simon et dans le *Censeur*. Saint-Simon est l'hôte de J.-B. Say. Mais Saint-Simon, avec sa fougue habituelle, a témoigné d'une façon plus expansive que Comte et Dunoyer tout ce qu'il devait à Say. Il l'a fait avec une admirable clairvoyance, dans un passage qui, malgré

¹ On pourrait multiplier les rapprochements : ainsi encore, l'idée que le gouvernement parlementaire est une transition indispensable vers le régime industriel. Voici comment s'exprime le *Censeur européen* (t. I, p. 89) : « Un avantage inappréciable qu'à la France sur tous les autres peuples, c'est que l'intervalle qui sépare le gouvernement féodal du gouvernement représentatif est franchi ».

sa longueur, vaut d'être cité, car nulle part le sens profond de la doctrine de Say n'a été mieux saisi.

« Son ouvrage, dit-il, renferme tout ce que l'économie politique a découvert et démontré jusqu'ici; c'est présentement le *nœc plus ultra* de cette science en Europe.

» Voici, ce me semble, les vérités les plus générales, et par conséquent les plus importantes qui s'y trouvent dans un grand jour :

» 1^o Que la production des choses utiles est le seul but raisonnable et positif que les sociétés politiques puissent se proposer, et conséquemment que le principe : *respect à la production et aux producteurs* est infinitiment plus fécond que celui-ci : *respect à la propriété et aux propriétaires*.

» 2^o Que le gouvernement nuit toujours à l'industrie quand il se mêle de ses affaires, qu'il lui nuit même dans les cas où il fait des efforts pour l'encourager; d'où il suit que les gouvernements doivent borner leurs soins à préserver l'industrie de toute espèce de troubles et de contrariétés.

» 3^o Que les producteurs de choses utiles étant les seuls hommes utiles à la société, ils sont les seuls qui doivent concourir à régler sa marche; qu'étant les seuls qui paient réellement l'impôt, ils sont les seuls qui aient le droit de le voter.

» 4^o Que les hommes ne peuvent jamais diriger leurs forces les uns contre les autres sans nuire à la production; que les guerres donc, quel qu'en soit l'objet, nuisent à toute l'espèce humaine, qu'elles nuisent même aux peuples qui restent vainqueurs.

» 5^o Que le désir, de la part d'un peuple, d'exercer un monopole sur les autres peuples, est un désir mal conçu, parce que le monopole ne pouvant être acquis et maintenu que par la force, il doit diminuer la somme des productions du peuple qui en jouit.

» 6^o Que la morale gagne de fait, en même temps que l'industrie se perfectionne; que cette observation est vraie, soit qu'on envisage les rapports de peuple à peuple, ou les relations entre les individus; que par conséquent l'instruction à répandre, les idées à fortifier dans tous les esprits, à rendre partout dominantes, sont celles qui tendent à augmenter dans chacun l'activité à produire, et le respect pour la production d'autrui.

» 7^o Que toute l'espèce humaine ayant un but et des intérêts communs, chaque homme doit se considérer uniquement, dans les rapports sociaux, comme engagé dans une compagnie de travailleurs »¹.

¹ *De l'industrie*, Œuvres compl., 2^e vol., p. 185-186. Le passage est transcrit tout au long dans le compte rendu que le *Censeur* donne de *l'Industrie*, t. III, 201. Cf. plusieurs autres passages de Saint-Simon : « M. Say remanie les idées de Smith et les classe d'une manière plus méthodique..... Dans M. Say, la critique de la conduite des gouvernements actuels prend un caractère plus clair; la comparaison entre les principes de l'administration militaire et ceux de l'administration industrielle est établie d'une manière plus directe » (*De l'industrie*, 4^e vol.). — « Je vous observerai d'abord que l'opinion que vousappelez la mienne..... est l'énoncé général des principes professés par le théoricien J.-B. Say et par les autres écrivains en économie politique » (*Du système industriel*).

La seule critique qu'il adresse à Say, c'est de n'avoir senti que « *vaguement et comme malgré lui* que l'économie politique est le véritable et unique fondement de la politique ».

Qu'y a-t-il donc de neuf et d'original chez Saint-Simon? — Ses vues sur la propriété? Mais, dans les quelques passages où il en parle, il se borne, en somme, à affirmer que la propriété a pour seul fondement l'utilité sociale, et cela, il l'a trouvé (il nous le dit au surplus) chez J.-B. Say, qui déclare formellement qu'il serait dangereux — du moins pour la propriété foncière — de lui chercher un fondement en droit et qu'elle ne se légitime que par les services qu'elle rend à la production.

— L'idée que l'industrie modifiera la distribution de la propriété? Mais elle est déjà dans le *Censeur*: « Plus l'organisation sociale se perfectionne, et plus les moyens honteux de s'enrichir deviennent rares : on pourrait donc, par l'extinction de la classe oisive et dévorante, arriver à ce point que la fortune de chacun serait presque en raison directe de son mérite, c'est-à-dire de son utilité »¹. Et, dans la première édition du Traité de Say, ne lisons-nous pas ce passage qui disparaît, il est vrai, de la seconde : « Un pays dont les lois favoriseraient une distribution équitable des produits annuels et tendraient par conséquent à répandre sur toutes les classes plus d'aisance et de ressources, se préserverait en grande partie des maux qui résultent de la division du travail »²?

— Le rôle qu'il attribue aux savants dans la société? Mais J.-B. Say a rangé lui-même au nombre des producteurs les savants qui s'occupent de propager les connaissances utiles, en indiquant, du reste, qu'ils ne venaient qu'après les industriels. Le *Censeur*, lui aussi, propose d'élire à la Chambre des savants, en même temps que des industriels, et s'il se montre parfois sévère pour les savants en général³, il semble bien qu'il n'en ait qu'aux érudits, aux spéculateurs abstraits, aux « faiseurs de systèmes » (aux « métaphysiciens », comme dira Saint-Simon) ou aux écrivains officiels pensionnés par le gouvernement. Quant à Saint-Simon, les savants, ce sont pour lui ceux qui s'adonnent aux recherches positives et dont les connaissances sont de nature à profiter à l'industrie. Et il a

¹ *Censeur europ.*, t. I, p. 88.

² *Traité*, 1^{re} édit., t. I, p. 81.

³ I, 45; I, 60.

grand soin de nous dire qu'ils resteront à tout jamais sous la dépendance des cultivateurs, des fabricants, des négociants et des banquiers. « Si, malheureusement pour nous, il s'établissait un ordre de choses dans lequel l'administration des affaires temporelles se trouvât placée dans les mains des savants, on verrait bientôt le corps scientifique se corrompre et s'approprier les vices du clergé; il deviendrait métaphysicien, astucieux et despote »¹.

— Est-ce, comme le pense M. Halévy², que Saint-Simon se place au point de vue du producteur, tandis que J.-B. Say et ses disciples se placent au point de vue du consommateur? Mais, en France, il faudra, en réalité, attendre jusqu'à Bastiat pour avoir véritablement une économie politique des consommateurs. C'est uniquement des producteurs que parle le *Censeur* et nous avons cherché à montrer que c'est aussi le souci de la production qui inspire constamment J.-B. Say. Une seule fois dans le *Traité*³, il écrit bien que les consommateurs sont la classe essentielle parce qu'elle embrasse tout le monde et représente ainsi l'intérêt général, mais partout ailleurs il critique comme « la plus solte des distinctions » la division en consommateurs et en producteurs, *parce que les consommateurs sont tous*, directement ou indirectement, par eux-mêmes ou par ceux de qui ils tiennent leurs revenus, *des producteurs*, et que l'intérêt des consommateurs est, par suite, lié aux progrès de la production.

En fait, ce que Saint-Simon a peu à peu ajouté à la doctrine libérale, ce sont deux idées, dont les titres de deux de ses ouvrages : l'*Organisateur* et le *Nouveau christianisme* sont comme l'expression symbolique.

Après 1819, Saint-Simon, peut-être influencé par Auguste Comte, en vient à considérer que le libéralisme n'est qu'une doctrine *critique* et négative, bonne pour détruire les régimes existants, mais insuffisante pour les remplacer, et qu'il faut le transformer en une doctrine *organique*. La société nouvelle a besoin d'être « organisée » et son principe d'organisation doit être dans le gouvernement. Comme le dit Dunoyer, qui a très bien saisi la différence : « Plus tard, au lieu de borner le pouvoir à préserver

¹ *Système industriel* (Œuvres compl., t. V, p. 161).

² Article cité, p. 671.

³ 2^e édit., t. I, p. 57.

les industriels de toute violence, il le considéra comme le chef naturel de la société, chargé de réunir en faisceau et de diriger vers un but commun toutes les activités industrielles »¹. Tandis que, pour le *Censeur*, l'industrialisme résultera du développement naturel des institutions actuelles et sortira d'une meilleure éducation des collèges électoraux qui enverront aux Assemblées des industriels pour surveiller le gouvernement et l'empêcher de nuire, pour Saint-Simon, ce sont des décrets, des « ordonnances », qui transformeront la société et confieront à de nouvelles mains l'activité directrice. L'autorité doit changer de titulaires, mais il faut toujours une autorité. Il faut un pouvoir spirituel pour promulguer les doctrines nationales et un pouvoir temporel pour administrer « la grande manufacture nationale ».

L'autre innovation de Saint-Simon, c'est, vers la fin de sa vie, la substitution à l'utilitarisme benthamiste, qui est la morale de Say et de ses disciples, d'une doctrine de fraternité et de pitié pour les classes « les plus nombreuses et les plus pauvres ».

VI

On peut maintenant mesurer la fécondité de cette idée de production, lancée en France par J.-B. Say. La croyance que c'est dans le progrès de l'industrie et dans la multiplication des richesses que réside le secret du bonheur social persistera longtemps après lui. Les grandes entreprises fondées par les Saint-Simoniens en sont le fruit; le fameux mot de Guizot — que le pharisaïsme officiel lui a tant reproché depuis — : « Enrichissez-vous! »², en est l'expression.

L'opposition entre les producteurs et les non-producteurs, germe de la théorie de la lutte des classes, va ouvrir des perspectives nouvelles aux discussions économiques et former le point de départ d'une évolution d'où sortira le socialisme moderne. Les Saint-Simoniens l'élargiront en une opposition entre les travailleurs et les oisifs — ceux-ci comprenant maintenant les rentiers et les propriétaires fonciers qui vivent de l'exploitation des classes laborieuses —, et nous avons relevé chez J.-B. Say lui-même, comme

¹ Notice (*Oeuvres*, III, 186).

² Guizot avait d'ailleurs soin de préciser en ajoutant : « par le travail et par l'économie », et ce conseil en valait bien un autre.

l'annonce d'une orientation dans cette voie. Karl Marx, qui a tant emprunté aux Saint-Simoniens, fera, à son tour, passer les entrepreneurs, par sa théorie de la valeur et de la plus-value, de la classe des travailleurs dans celle des exploiteurs.

La classe des producteurs, telle que l'avaient conçue J.-B. Say et ses disciples, après qu'ils l'aurent émancipée du joug des puissances d'ancien régime, se divisera en deux groupes qui se déchireront. Et c'est là ce que ni Say, ni le *Censeur*, ni Saint-Simon n'ont prévu. Les intérêts de l'ensemble des producteurs leur ont toujours paru solidaires et indivisibles. En 1848, lorsqu'un des rédacteurs du *Censeur*, resté fidèle à ses convictions de jeunesse, Augustin Thierry, vit que le Tiers-Etat se scindait en peuple et en bourgeoisie, en deux classes mortellement ennemis : « plein de découragement, nous dit Gilbert Thierry, son biographe, il interrompit l'œuvre qu'il avait entreprise depuis cinq ans et plusieurs fois on l'entendit s'écrier avec amertume qu'il ne comprenait plus rien à l'histoire »¹.

Ils n'ont pas eu, sauf peut-être Saint-Simon dans le *Nouveau Christianisme*, le pressentiment du Quatrième-Etat. Et lorsque celui-ci commencera à manifester son existence, ce sera le signal d'une rupture définitive dans le camp des industrialistes. Les Saint-Simoniens tendront la main aux ouvriers. Dunoyer, par un curieux travail de retouche et de déviation des théories de l'économie politique libérale, que nous aurons l'occasion d'exposer quelque jour, transformera, au contraire, la doctrine large et vraiment

¹ Guizot s'est rendu compte plus tôt qu'Augustin Thierry de l'évolution qui se dessinait et a passé par les mêmes inquiétudes. Sa conception historique repose aussi sur la lutte des classes, de la féodalité et de la bourgeoisie. « Depuis plus de treize siècles la France en contenait deux, un peuple vainqueur et un peuple vaincu... De nos jours, une bataille décisive a été livrée : elle s'appelle la Révolution » (*Du gouvernement de la France*, 1821, p. 1-2). En 1838, dans son essai sur la *Démocratie dans les sociétés modernes*, il pousse le premier cri d'alarme. L'esprit démocratique a été une arme efficace pour détruire les anciennes institutions. Mais quand le moment de reconstruire est arrivé, quoi de plus absurde que de continuer à employer contre l'édifice moderne qui commence à s'élever, les armes qui ont servi à ruiner l'ancien et de mettre en péril les artisans du nouvel œuvre ? Après 1848, il faut se rendre à l'évidence : « Un troisième combattant est entré dans l'arène. L'élément démocratique s'est divisé. Contre les classes moyennes on dresse les classes ouvrières, contre la bourgeoisie le peuple ». « C'est un fléau, c'est une honte, que notre temps ne peut accepter. La paix sociale ! c'est le besoin suprême de la France, c'est le cri de salut » (*De la démocratie en France*, 1849). — Cf. Simkovich, *Marxism versus Socialism*, IV; *Political science quarterly*, déc. 1909, p. 644 et suiv.

« libérale » de Say, en une doctrine étroite de défense bourgeoise contre les « factions ».

L'opposition originale entre producteurs et non-producteurs — qui nous vient de Say — n'en a pas moins été une étape nécessaire de la pensée économique, nécessaire même à la formation du socialisme.

REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

COMITÉ DE DIRECTION :

Paul CAUWES,

Doyen de la Faculté de droit de Paris. Professeur d'Économie sociale à la Faculté de droit de Paris et à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées.

Charles GIDE,

D^r Eugen SCHWIEDLAND,
Professeur à l'Institut Polytechnique à l'Université de Vienne; Conseiller aulique.

Edmond VILLEY,

Doyen de la Faculté de droit de Caen, Membre de l'Institut.

Raoul JAY,

Professeur à la Faculté de droit de Paris.

Auguste SOUCHON,

Professeur à la Faculté de droit de Paris

GERMAIN MARTIN

Professeur à la Faculté de droit de Dijon,

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

M^r. Aftalion, professeur à la Faculté de droit de Lille. — **Andrew**, professeur à Harvard-University de Boston. — **d'Aunis de Bourouill**, professeur à l'Université d'Utrecht. — **de Boeck**, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux. — **de Böhm-Bawerk**, ancien ministre, professeur à l'Université de Vienne. — **Trentano**, professeur à l'Université de Munich. — **Bücher**, professeur à l'Université de Leipzig. — **Clark**, professeur à Columbia-University de New-York. — **Denis**, professeur à l'Université de Bruxelles. — **Dolleans**, professeur agrégé à la Faculté de droit de Dijon. — **Duguit**, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux. — **Foxwell**, professeur à University-College de Londres. — **François**. — **Garnier**, professeur à la Faculté de droit de Nancy. — **Gonnard**, professeur à la Faculté de droit de Lyon. — **Hitler**, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris. — **Janjouli**, membre de l'Académie Impériale, ancien professeur à Saint-Pétersbourg. — **Landry**, docteur ès-lettres, professeur à l'Ecole des Hautes-Études, Paris. — **Larnaude**, professeur à la Faculté de droit de Paris. — **Levasseur**, membre de l'Institut. — **Loria**, professeur à l'Université de Turin. — **Mahaim**, professeur à l'Université de Liège. — **du Maroussem** — **Mataja**, directeur de section au Ministère du Commerce, à Vienne. — **Menger**, ancien professeur, correspondant de l'Institut. — **Nitti**, professeur à l'Université de Naples. — **Oserov**, professeur à l'Université de Moscou. — **Pic**, professeur à la Faculté de droit de Lyon. — **Pieras**, professeur à l'Université de Madrid. — **Polier**, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse. — **Porte**, professeur à la Faculté de droit de Montpellier. — **Reboud**, professeur à la Faculté de droit de Grenoble. — **Rist**, professeur à la Faculté de droit de Montpellier. — **Sauvire-Jourdan**, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux. — **Sauzet**, professeur à la Faculté de droit de Paris. — **De Schneller**, professeur à l'Université de Berlin. — **Truchy**, professeur adjoint à la Faculté de droit de Paris. — **Turgeon**, professeur à la Faculté de droit de Rennes. — **Wuatin** professeur à l'Université de Genève.

ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE : 20 francs. — ÉTRANGER : 21 francs.